



Expropriation sur terrain non constructibles

Par **jeandrut**, le **27/01/2010** à **13:04**

Bonjour,

Nous avons des terrains. Ces terrains ne sont pas pour le moment constructibles (donc agricoles). Mais il vont le devenir sous qql années car tout autour est constructible. La mairie, sentant le coup venir, tente de nous faire une expropriation. Nous sommes informé que c'est pour construire soit une extension de l'hôpital, soit des logement sociaux. Bien sur la mairie nous propose un prix équivalent au non constructible.

Inutile de vous préciser que notre projet est tout autre. A statu constructible, nous voulions construire pour nous et louer ou vendre les terrains, au prix constructible.

Comment ne pas nous faire avoir ?

Merci.

Par **jeandrut**, le **27/01/2010** à **13:18**

J'ai trouvé pas mal d'info sur :

http://www.lemoneymag.fr/v5/fiche/s_Fiche_v5/0,6171,7862,00.html

Mais je suis toujours a l'ecoute de vos avis.

Merci.